

Journée d'étude : « Ingénierie Biomédicale »

Mardi 18 novembre 2014 - Château de Colonster
Liège - Sart Tilman



Contexte

L'ingénieur biomédical opère généralement dans un environnement interdisciplinaire. La formation d'ingénieur et la connaissance du monde biomédical en font un acteur privilégié dans le milieu hospitalier, dans l'industrie, et dans la société. Il est actif dans différents domaines d'application: la conception de prothèses, d'implants et d'organes artificiels, le traitement de signaux biomédicaux, l'imagerie médicale, la modélisation mathématique, sans oublier la gestion de gros équipements en milieu hospitalier.

Objectifs

L'AILg a choisi d'organiser une journée d'études sur la thématique « Ingénierie Biomédicale » pour :

- Sensibiliser tous les acteurs à ces évolutions technologiques et sociétales.
- Favoriser un partage d'expériences entre acteurs venus d'horizons divers.
- Permettre les rencontres entre les divers acteurs et le public.

L'accent sera particulièrement mis sur les développements en matière d'implants et de matériaux biocompatibles.

PROGRAMME

8h30 Accueil

9h00 **Introduction générale et motivations**

Raymond Propson - Président de l'AILg

9h15 **Bioinspired research in biomedical Engineering**

Davide Ruffoni - Chargé de Cours à l'ULg, Département Mécanique des Matériaux

9h45 **Technologies innovantes en production pharmaceutique**

Brigitte Evrard - Professeure à l'ULg, Département de Pharmacie

10h15 **Le textile comme dispositif médical**

Olivier Jolois - Researcher « Health, Safety & Security » chez Centexbel

10h45 **Pause**

11h15 **Biomatériaux innovants en médecine dentaire : du développement à la clinique**

France Lambert - Cheffe de Clinique au CHU, Département de Médecine dentaire

11h45 **Fabrication de dispositifs médicaux par techniques additives**

Gregory Nolens - Senior Engineer Additive Manufacturing au SIRRIS

12h15 **L'avenir du digital du génie biomédical**

Liesbet Geris - Professeure à l'ULg, Département de Biomécanique

12h45 **Conclusion et clôture**

Dominique Toye - Chargée de Cours à l'Ulg, Département de Chimie appliquée

13h00 **Lunch**

INSCRIPTIONS

Date : 18 novembre 2014

Lieu : Château de Colonster - Salle de Lecture - Allée des Erables, 4000 Liège- Parking P80

Inscriptions à l'AILg : avant le lundi 10 novembre 2014

Par mail : ailg@ailg.be

Par Tél : 04/366.94.52

Par Fax : 04/242.77.96

Par courrier à : AILg, ULg - Bât B37, Décanat FSA, Grande Traverse 12, 4000 Liège

site web : <http://www.ailg.be>

Participation aux frais pour la journée, le syllabus, le lunch et les pauses café :

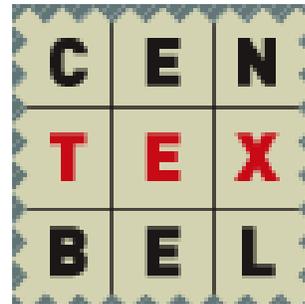
Membres d'entreprises : 140 EUR

Membres AILg, enseignants et membres d'administrations publiques : 100 EUR

Etudiants, retraités : 70 EUR (pour les étudiants, merci de joindre une copie de votre carte d'étudiant à votre bulletin d'inscription)

Prix sans lunch : 70 EUR

Avec la collaboration de



Voir bulletin d'inscription au verso

A compléter lisiblement S.V.P.

Nom :

Prénom :

Société :

Fonction :

Adresse :

Code Postal :

Ville

Tél :

Fax :

e-mail :

Adresse de facturation si différente :
.....
.....

A cocher :

Membre d'entreprise : 140 EUR

Membre AILg, enseignant, membre d'administration publique : 100 EUR

Etudiant, retraité : 70 EUR

Participera au lunch OUI NON

S'inscrit au colloque : « **Ingénierie Biomédicale** » et verse la somme de EUR sur le compte BE05 1960 1761 7275 de l'AILg avec pour référence « **Ingénierie Biomédicale** » ou le numéro de facture.

Remarque :

Les frais de participation à cette journée couvrent les pauses café, le lunch et un précieux dossier documentaire.

Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons une facture. **Le paiement doit être effectué avant le séminaire.**

Nous comprenons parfaitement que d'autres priorités puissent survenir entre le moment de votre inscription et la date du séminaire. Dès lors, si nous pouvons enregistrer votre **annulation écrite avant le 10 novembre 2014**, aucun montant ne vous sera réclamé. **Après le 10 novembre 2014**, vous nous serez **redevable de l'intégralité** de la somme due. Bien entendu, vous pouvez vous faire remplacer par l'un de vos collègues.